

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 juin 2008
(convocation du 16 juin 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45
M. DUPRAT Christophe à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 30
M. GAUTE Jean-Michel à M. CAZENAVE Charles
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 30
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. PUJOL Patrick à M. SOUBIRAN Claude
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT J-Jacques à partir de 11 h 30
M. BAUDRY Claude à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS à partir de 11 h 30
M. COUTURIER J-Louis à Mme FOURCADE Paulette jusqu'à 10 h 30
M. CHARRIER Alain à M. GUILLEMOTEAU à partir de 11 h 30
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DAVID Yohan
M. DAVID J-Louis à M. GAUZERE J-Marc à partir de 11 h 15
M. DELAUX Stéphan à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme BOST Christine à partir de 11 h 30
M. DUPOUY Alain à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme EWANS M-Christine à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 30

M. FAVROUL J-Pierre à M. SEUROT Bernard à partir de 10 h 30
M. FAYET Guy à M. GARNIER Jean-Paul
M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 11 h 30
M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PALAU Jean-Charles à M. MOGA Alain à partir de 11 h 00
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme PARCELIER Muriel à Mme SAINT ORICE Nicole jusqu'à 11 h 15
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. BRON J-Charles à partir de 10 h 30
M. ROBERT Fabien à M. CAZABONNE Didier
M. SAINTE MARIE Michel à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 30
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10 h 45
M. TRIJOLET Thierry à Mme DELTIPLE Laurence à partir de 11 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

**Bordeaux - Réparation du Pont Saint Jean - Assistance à la Maîtrise d'Oeuvre -
Marché M060755U - Avenant N°1 - Autorisation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les travaux de réparation du Pont Saint-Jean, sont à ce jour réalisés à 90%.

Pour cette opération, le maître d'œuvre, la 9^{ème} circonscription, avait souhaité être assisté par un organisme extérieur dont la mission devait être décomposée en plusieurs phases, et en particulier la phase 10 concernant le suivi des opérations de vérinage.

Après appel d'offres, cette mission d'assistance au maître d'œuvre avait été attribuée au Centre d'Etudes Technique de l'Equipement (CETE) pour un montant de 149 000€ TTC, par marché M060755U

Dans la nuit du 31 mars au 1 avril 2008, les travaux de vérinage des culées ont été stoppés suite aux incidents survenus lors de la mise en pression des vérins permettant de lever l'ouvrage pour mettre en place la tôle en acier de 13mm apportant la dénivellation prévue, se traduisant par des écarts anormaux de pression dans les différents caissons.

L'incompréhension du comportement de l'ouvrage conduit à mener des investigations complémentaires, car il n'est pas envisageable, tant pour le gestionnaire de l'ouvrage que pour le maître d'Ouvrage, de continuer les travaux de vérinage des culées, sans avoir une compréhension du problème, une assurance sur la fiabilité des barrettes anti-soulèvement et sur la faisabilité du vérinage de la culée rive gauche.

Le maître d'œuvre s'est donc retourné vers le CETE pour qu'il lui propose, dans le cadre de sa mission, une étude exhaustive et chiffrée, mentionnant toutes les investigations qu'il est nécessaire de mettre en œuvre pour cerner le problème, expliquer le dysfonctionnement de l'ouvrage, évaluer le comportement et les contraintes dans les barrettes, apporter les solutions à mettre en œuvre pouvant découler sur de futurs travaux non prévus.

En date du 21 mai, le CETE a remis un rapport précisant les études à mener, se concentrant sur le bon fonctionnement des barrettes. Les investigations seront de trois types :

- 1/ Un essai de chargement de l'ouvrage
- 2/ La variation du champ de température et en particulier le gradient thermique
- 3/ La pesée de l'ouvrage et la mesure de la raideur verticale au droit de la culée et dans les barrettes.

La prestation n°2 est à réaliser dans la saison estivale, les meilleurs gradients thermiques s'obtenant en juillet/août.

Ces prestations pourraient être confiées au CETE par avenant au marché initial

Cette mission complémentaire est en effet indissociable de la mission principale confiée au CETE, qui seul peut l'assurer, dans la mesure où elle nécessite d'avoir suivi les études et les travaux de l'opération en cours.

Le montant de l'intervention représente une dépense supplémentaire de 37.434,80€ T.T.C., **soit 31.300€ H.T représentant 25.12% du montant initial du marché**, taux supérieur au seuil de 5% au-delà duquel une délibération de Conseil est strictement nécessaire.

Ce montant peut être supporté par les crédits prévus pour l'opération.

Nous vous proposons en conséquence, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le Président à signer avec le CETE, un avenant N°1 au marché M060755U prévoyant cette mission complémentaire, pour un coût de 31.300 € HT.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
8 JUILLET 2008

PUBLIÉ LE : 8 JUILLET 2008

M. ALAIN DAVID